

# ANALYSE GRAMMATICALE DE L'EXPRESSION PLÉONASTIQUE

**KOUASSI Kouakou Roland**  
Université Alassane Ouattara  
kouassiroland222@yahoo.fr

**KEI Joachim**  
Université Alassane Ouattara  
jkeijo@yahoo.fr

---

## Résumé

*Les pléonasmes sont condamnés systématiquement par les puristes de la langue française, de même que par la plupart des usagers. Pourtant nul n'est à l'abri de ces écarts grammaticaux instinctifs. Une description grammaticale du pléonisme permet de le justifier en tenant compte des acquis grammaticaux ou de certaines situations spécifiques d'énonciation. Tout porte à croire que la surabondance grammaticale à travers le pléonisme est le produit d'une combinatoire qui pousse à revisiter le fonctionnement des grammaires et des approches existantes. Il faut l'aborder non plus traditionnellement sur le plan stylistique, mais sur le plan grammatical pour apprécier ses atouts et sa puissance communicationnelle. Dès lors, la condamnation du superflu discursif n'est que pure subjectivité.*

**Mots-clés** : communication, énonciation, grammaire, pléonisme, subjectivité.

---

## Abstract

*Pleonasms are systematically condemned by purists of the French language, as well as by most users. However, no one is safe from these instinctive grammatical deviations. A grammatical description of the pleonasm makes it possible to justify it by taking into account grammatical acquired knowledge or certain specific situations of enunciation. Everything suggests that the grammatical overabundance through pleonasm is the product of a combination which pushes us to revisit the functioning of existing grammars and approaches. It must no longer be approached traditionally on a stylistic level, but on a grammatical level to appreciate its strengths and its communicative power. Therefore, the condemnation of the discursive superfluous is nothing but pure subjectivity.*

**Keywords** : communication, enunciation, grammar, pleonasm, subjectivity.

---

## Introduction

---

Tout l'art du bien-dire consiste à énoncer le strict nécessaire. L'énoncé superflu, la surabondance ou elliptique entrent dans le cadre de l'écart ou de l'agrammaticalité. La norme langagière se pose en termes de base linguistique. S'écarter de la norme conduit à la faute, c'est-à-dire « la conséquence de la non-conformité à ce qui est standard ou correct (...) en termes normatifs. » (M. Arrivé, 1986, p. 568) Or, la norme est le juste milieu par sa nécessité basique.

Et « tout ce qui fait partie du code linguistique constitue une norme, c'est-à-dire un degré zéro : orthographe, grammaire, sens des mots. » (Groupe  $\mu$ , 1982, p. 41) Ainsi, la catégorie de l'étendue textuelle permettant d'apprécier le mouvement de condensation ou d'expansion est une entorse au bien-dire, à la norme. Cela part « du principe que rien de ce qui est effectivement dit n'excède, forcément, les limites du « possible-à-dire » » (A. Berrendonner, 1997, p. 75). La question qui se pose ici est de savoir si les entorses normatives par rajout ne font que nuire à la grammaire et n'apportent absolument rien au sens phrastique ni à la dynamique communicationnelle. Les tendances répétitives du langage, singulièrement les pléonasmes, n'ont-ils pas un fondement grammatical ? Notre objectif est de montrer que le pléonasma est une réorganisation expressive acceptable dans le discours. Son usage doit juste respecter un cadre énonciatif, voire grammatical. Pour atteindre nos objectifs, nous procéderons par analyse descriptive des expressions pléonastiques courantes en langue française. En effet, la grammaire « -aujourd'hui synonyme de linguistique- se présente comme un ensemble mixte d'observations, de procédures et de généralisations » (M. Riegel et al., 2006, p. 13). Ainsi, la grammaire descriptive a pour but de rendre compte « des régularités sous-jacentes au comportement langagier effectif des sujets parlants » (*Idem*, pp. 14-15). Un tel procédé d'analyse va nous permettre de prouver la conformité ou non des pléonasmes à la norme du français ou, du moins, leur communicabilité exceptionnelle. En nous appuyant, donc, sur cette grammaire et sur l'énonciation en tant que conditionnement situationnel des énoncés, nous présenterons et justifierons d'abord les différents types de pléonasma. Nous montrerons ensuite leur grammaticalité de fait ou acquise pour obliger à un regard nouveau sur la question et mettre fin à leur rejet systématique.

---

## **1. La présentation et la typologie des expressions pléonastiques française**

---

En grec ancien, *pleonasmos* signifie « excès », « surabondance », « exagération ». Le pléonasma est une faute grammaticale qui est condamnée par l'usage, car c'est une surenchère qui brouille la communication et qui contrarie le bon sens langagier. Il est présent partout autour de nous, dans nos conversations quotidiennes, dans les écrits mêmes d'auteurs de renom, dans les discours de conférenciers, etc. Le corpus, dès lors, reste ouvert, mais s'appuie essentiellement sur les expressions pléonastiques reconnues comme telles en langue française. Ce qui importe avant tout, c'est de les classer. Quelle est, réellement, la typologie des expressions pléonastiques ? Faut-il envisager le pléonasma au-delà de la redondance lexicale ? Le pléonasma s'inscrit, en effet, dans la syntaxe et dans l'énonciation, outre les aspects lexicaux qu'on lui connaît généralement.

---

### **1.1 Le pléonasma lexical**

---

Le pléonasma lexical est le plus connu. C'est une redondance de sens dans l'énoncé. De ce point de vue, il est facile de le reconnaître, car il se présente comme une surenchère sémantique à éviter.

Exemples :

- 1- Enfin, pour conclure, je dirai ces quelques mots.
- 2- Je vais ramasser les copies des étudiants incessamment sous peu.
- 3- Dans l'équipe, nous nous sommes toujoursentraidés mutuellement.
- 4- Cela se passe dans toute la Côte d'Ivoire entière.
- 5- Fais-moi un bref résumé de ton travail.

En analysant ces énoncés, nous remarquons des lexicismes à valeur pléonastique. Ces lexicismes sont identifiés dans l'énoncé grâce au rapprochement de sens de certains mots, ce qui crée une redondance ou encore une surabondance sémantique. Observons :

- 1a- Enfin ↔ pour conclure
- 2a- incessamment ↔ sous peu.
- 3a- entraidés ↔ mutuellement.
- 4a- toute ↔ entière.
- 5a- Bref ↔ résumé

Il est possible d'utiliser l'un de ces mots mis en rapport dans les énoncés, avec quelques aménagements, éventuellement.

- 1b- « Enfin, je dirai ces quelques mots. » ou « Pour conclure, je dirai ces quelques mots ».
- 2b- « Je vais ramasser les copies des étudiants incessamment. » ou « Je vais ramasser les copies des étudiants sous peu. »
- 3b- « Dans l'équipe, nous nous sommes toujoursentraidés. » ou « Dans l'équipe, nous nous sommes toujours aidés mutuellement. »
- 4b- « Cela se passe dans toute la Côte d'Ivoire. » ou « Cela se passe dans la Côte d'Ivoire entière. »
- 5b- « Fais-moi un résumé de ton travail. » ou « Fais-moi un bref compte rendu de ton travail. »

Tel qu'identifié, à travers ces exemples, le pléonisme n'est pas qu'une figure de style. Il a un fonctionnement grammatical à travers l'usage de deux mots de sens proche (incessamment/sous peu ; entraidés/mutuellement ; toute/entière) ou d'usage grammatical identique (enfin/pour conclure). Le pléonisme peut être identifié sur le plan syntaxique à travers des constructions à surenchère.

---

## **1.2 Le pléonisme syntaxique**

---

Le pléonisme est visible sur le plan syntaxique. L'objectif du bien-dire étant la notification du strict minimum, la phrase ne doit livrer que sa structure constitutive. On pose le préalable suivant : « une phrase ne se définit pas par sa longueur, par le nombre de ses mots, mais par les éléments qui la constituent, par les relations qu'ils ont entre eux, c'est-à-dire par sa structure. » (J. Dubois, 1995, p. 17) Dès lors, la structure phrastique est unique et permet de mettre en relation des termes qui n'ont pas besoin d'être répétés par d'autres formes syntaxiques. Le pléonisme « tient donc bien au fait qu'une position syntaxique se trouve occupée simultanément par deux titulaires. » (A. Berrendonner, 1989, p. 76). Cela crée une redondance structurelle. Observons quelques exemples.

Exemples :

- 6- C'est quelque chose que j'en mange plus.
- 7- J'aimerais savoir pourquoi est-il malade ?
- 8- Petit à petit j'ai fait des hypothèses. Je n'en connais pas leur nature... (oral, conférencier).
- 9- On a vu comment, à partir du doute, le simple fait d'exprimer ce doute en est la solution (oral, conférencier).

Dans l'exemple 6, la reprise de « quelque chose » par « en » crée le pléonasma : « c'est quelque chose. Je ne mange plus de ce quelque chose ». Le pléonasma naît du fait que nous avons une seule structure phrastique au lieu de deux. Dans ce dernier cas, on parlerait de répétition. Dans l'exemple 7, l'interrogation indirecte fusionne avec la syntaxe de l'interrogation directe. Les deux structures syntaxiques combinées créent un pléonasma. Il y a donc pléonasma par dédoublement syntaxique. Dans les deux derniers exemples, le pronom « en » et les déterminants possessifs (« leur », exemple 8 et « sa » exemple 9) crée le pléonasma par la reprise redondante d'un élément phrastique dans la même structure syntaxique. Ainsi, « leur » permet de reprendre de façon pléonastique « hypothèses » : « ... j'ai fait des hypothèses. Je connais la nature des hypothèses ». L'emploi du possessif « sa » aboutit au même résultat : « le simple fait d'exprimer ce doute est la solution du simple fait d'exprimer ce doute ». Des possibilités syntaxiques sont utilisées certes, mais cela n'empêche pas la réalité du pléonasma dans les énoncés. De tels pléonasmes syntaxiques ne sont pas grammaticalement acceptables. Il est possible d'avoir les corrections suivantes, pour éviter les excès syntaxiques :

- 6a- C'est quelque chose que je ne mange plus.
- 7a- J'aimerais savoir pourquoi il est malade. Ou Pourquoi est-il malade ?
- 8a- Petit à petit j'ai fait des hypothèses. « Je n'en connais pas la nature... » ou « Je ne connais pas leur nature ».
- 9a- On a vu comment, à partir du doute, le simple fait d'exprimer ce doute est la solution.

Par ailleurs le pléonasma syntaxique peut résider dans la norme en tant que réorganisation syntaxique. Ainsi, l'expansion phrastique peut se traduire par l'emphase comme dimension pléonastique, car l'on se trouve dans une surabondance grammaticale.

Exemples :

- 10- Paul, le fils de Yao, est arrivé ce matin.
- 11- Moi, je l'ai vu. Je l'ai vu moi-même.
- 12- Et que m'a fait à moi cette Troie où je cours ? (Racine).
- 13- Je me les sers moi-même avec assez de verve... (E. Rostand, Cyrano de Bergerac)
- 14- À nous, cela ne nous fait rien.
- 15- Dans la maison, nous y avons vu des fétiches.

Si le pléonasma nait du superflu syntaxique, c'est que l'on garde, dans la phrase, des éléments en trop, qui auraient pu être supprimés sans nuire au sens phrastique. Simplifions donc la syntaxe des phrases en exemples :

10a- « Paul est arrivé ce matin » ou « Le fils de Yao est arrivé ce matin. »

11a- Je l'ai vu.

12a- Et que m'a fait cette Troie où je cours ?

13a- Je me les sers avec assez de verve...

14a- Cela ne nous fait rien.

15a- Nous avons vu des fétiches dans la maison.

Ces constructions réduites sont grammaticales et aptes à traduire les idées. Les démultiplier conduit à des fautes pléonastiques. L'on peut dire, alors, que la syntaxe française s'habille de pléonasma pour construire certaines phrases. C'est montrer implicitement que le pléonasma est utile à la langue française.

L'usage des expansions, par emphase, fonctionne comme des surabondances syntaxiques à valeur pléonastique. L'objectif sûrement pour le locuteur est de préciser son dire en multipliant par des variations syntaxiques des éléments de l'énoncé. Il veut être sûr de se faire comprendre. C'est dire que « par souci de précision, d'enrichissement, de variété, donc par souci de style, on peut être amené à augmenter le volume d'une phrase... » (C. Peyroutet, 1994, p. 94) Ici, le discours devient un énoncé rangé dans le « ethos ». Mais, le pléonasma peut apparaître dans la situation d'énonciation du discours.

---

### **1.3 Le pléonasma énonciatif**

---

Les conditions d'énonciation peuvent jouer sur la valeur pléonastique d'un énoncé. Nous appréhendons l'énonciation, ici, en tant que le moi, toi, ici et maintenant. Sur le plan syntaxique, la phrase semble correcte mais dans la dimension de réalisation de l'acte de parole, c'est-à-dire dans la situation d'énonciation, l'on ressent une redondance. Dès lors, certains éléments phrastiques peuvent avoir une valeur pléonastique quand on situe l'énoncé en contexte énonciatif. De fait, la base phrastique se suffit dans la réalité énonciative : il n'y a pas à faire des précisions qui apparaissent comme superflues.

Exemples :

16- Les voitures circulent dans la rue.

17- Jean a acheté un stylo à bille.

18- Une corbeille pleine de fruits est posée sur la table.

19- Je vois ce dont il est capable de faire.

Dans ces exemples, nous avons des pléonasmes syntaxiques étant donné qu'il existe des éléments de redondance superflue que l'on peut omettre ou éviter. Le complément de phrase « dans la rue », le complément de nom « à bille », ou le modificateur adjectival « pleine de fruits » ou complément infinitif

« de faire » peuvent être supprimés tout en gardant l'idée à véhiculer. Dans une situation réelle de communication, le locuteur peut éviter de donner un certain nombre de précision, puisque le contexte rend ces précisions évidentes. Procédons à quelques suppressions dans les exemples ci-dessus.

- 16a- Les voitures circulent.
- 17a- Jean a acheté un stylo.
- 18a- Une corbeille est posée sur la table.
- 19a- Je vois ce dont il est capable.

Les éléments proscrits n'ont surtout pas leur place dans le contexte énonciatif direct. Ils y sont bien plus redondants. Dès lors, la généralisation des faits est plus que primordiale dans un contexte réel de communication. Dans le contexte d'énonciation, les termes supprimés ont valeur pléonastique. Mais, hors énonciation, c'est-à-dire dans le récit, l'on peut les percevoir comme des précisions utiles pour comprendre le contour des énoncés. Ainsi, le pléonisme apparaît comme une explicitation du langage hors énonciation par les termes satellitaires de la phrase.

On retiendra que du point de vue sémantique, syntaxique ou énonciatif, le pléonisme inonde la langue française, dans son lexique, dans sa structure et dans ses situations réelles de communication. L'existence du pléonisme est réelle. Mais, cette construction subversive est-elle grammaticale ?

---

## **2. De la normalisation de la faute pléonastique**

---

Le pléonisme, il faut le dire, est un phénomène linguistique que l'académie accepte en validant certaines expressions consacrées ou que la grammaire explique sa conformité aux règles grammaticales.

---

### **2.1 Le pléonisme académique**

---

Le pléonisme gagne la norme linguistique et s'invite dans les dictionnaires. Dans cette mesure, il est difficile de ne pas l'accepter même si l'on ne l'aime guère. De nombreuses expressions pléonastiques sont agréées par la langue et classés dans les pléonismes non vicieux. En effet, « certains mots qu'un long usage a associés constituent des pléonismes qui ne sont plus sentis. » (H. Guay, 1982, p. 5) Le pléonisme est donc accepté, pour certains cas, de sorte que des termes de même sens sont associés.

Exemples :

- 20-Ce contrat est rédigé en bonne et due forme.
- 21-C'est son seul et unique enfant.
- 22-C'est sûr et certain, il viendra.
- 23-Il a bel et bien menti.
- 24-Les Africains respectent les us et coutumes.

25-C'est la vérité pleine et entière, etc.

Les expressions « en bonne et due forme », « seul et unique », « sûr et certain », « bel et bien », « les us et coutumes » et « pleine et entière » sont utilisées par tous les usagers de la langue française. Ils apparaissent en quelque sorte comme des expressions figées de la langue française. Mais, il n'en demeure pas moins que ce sont des pléonasmes au même titre que « monter en haut », « descendre en bas », « je l'ai vu de mes propres yeux », etc. En effet, sémantiquement, « en bonne et due forme », « seul et unique », « sûr et certain », « bel et bien », « les us et coutumes » et « pleine et entière » sont des expressions superflues et à caractère éminemment pléonastique.

Il faut choisir : en bonne forme ou en due forme ; seul ou unique ; sûr ou certain ; bel (beau) ou bien ; selon les us ou selon les coutumes ; c'est la vérité pleine ou entière. Il n'y a pas à utiliser les deux formules au risque de commettre la faute pléonastique. Mais, la langue française a accepté ces expressions pléonastiques. Est-ce au nom de la précision ou du renforcement linguistique ? Tout porte à croire que tout pléonasme n'est pas pléonasme. On peut donc les utiliser dans certaines conditions stylistiques.

Le pléonasme trouve sa place dans le style comme une formule efficace pour persuader. Il sert donc à préciser le sens voulu d'un mot.

Exemples

:

26-Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vus, ce qui s'appelle vu.  
(Molière)

27-Je l'ai entendu de mes oreilles.

Ces énoncés de type lapalissade permettent de renforcer le dit par l'évidence. Ces tournures doivent être appréciées sur leur côté plaisant car elles concourent à solidifier le message sur le plan sémantique. L'on met « en évidence le rôle intensifieur du pléonasme ». (M. Biermann Ficher, 2006, p.8) Il y a certes écart, mais bonification sémantique. Ce genre de formulation pléonastique de type tautologique « avait mauvaise presse à l'époque d'Émile Littré, qui la qualifiait de « vice d'élocution ». (Français notre belle langue, 2014) Mais, aujourd'hui, c'est un moyen d'expression aussi fréquent dans la langue littéraire que dans le langage familier. On ne la « considère plus, en principe, comme une faute, mais plutôt comme un effet de style destiné à renforcer l'expression de pensée. » (Idem)

Mais bien plus qu'une autorisation académique ou un effet de style, le pléonasme peut se justifier grammaticalement pour assurer sa normalisation.

---

## **2.2 L'hybridation ou le pléonasme justifié grammaticalement**

---

L'hybridation est un procédé grammatical qui « consiste à projeter simultanément deux structures rectionnelles distinctes sur une seule et unique séquences superficielle » (A. Berrendonner, 1997, p. 81) L'on associe deux tendances syntaxiques de sorte à créer des pseudo-pléonasmes. Ainsi, l'hybridation revient à réaliser l'union de deux séquences « qui présentent à la

fois des sous-chaines communes et des sous-chaines différentielles, à la seule condition que leurs « ordre des mots » soient compatibles, et sans égard à leur structure syntaxique respective... » (Ibidem)

Exemples :

28-Cet enfant est insupportable. On n'en peut pas en arriver à bout (Damourette et Pinchon)

29-La Berthe ! ce hoquet ! dès que tu lui parles de Luigi !...Elle y a failli y être maquée (Céline)

Il ne s'agit plus, dans ces exemples, de voir ou de concevoir un semi-auxiliaire de type « pouvoir arriver » ou « faillir être maqué ». Mais, les verbes sont autonomes et donc la répétition des pronoms « en » et « y » ne saurait être pléonastique. En effet,

« Les structures dans lesquelles surviennent ces pléonasmes (verbes du type pouvoir, aller, faillir...suivi d'un infinitif) sont bien connues pour être un lieu de variation sur la place des pronoms régimes. » (...) « Ces verbes tantôt sont traités comme des auxiliaires, c'est-à-dire comme des opérateurs applicables à un verbe (l'infinitif pour construire un verbe de même type. Tantôt ils sont traités comme des verbes lexicaux aptes à régir un argument propositionnel (une proposition infinitive). D'où deux variations de grammaire. » (A. Berrendonner, 1997, p. 80)

Observons :

28a- On n'en peut pas + on n'en arrive à bout. → On n'en peut pas en arriver à bout.

29a- Elle y a failli + elle y est maquée. → Elle y a failli y être maquée.

Néanmoins, si l'on conçoit la présence d'auxiliaires, « pouvoir » et « faillir » pour conjuguer les verbes principaux « arriver » et « être maqué » le pléonisme s'imposerait.

Le pléonisme est accepté par le lexique français et par des procédés grammaticaux. Faut-il vraiment le condamner, puisqu'on ne saurait le proscrire ? Au demeurant, n'est-il pas possible de le justifier ou, du moins, de présenter ses valeurs pour que les regards changent sur certains pléonismes avérés.

---

### **3. Regarder autrement la tournure pléonastique**

---

Le pléonisme est mal perçu par les puristes de la langue et par les usagers eux-mêmes. Ils les considèrent comme des fautes exécrables. C'est dire à quel niveau d'appréciation normative l'on place le pléonisme. Les spécialistes le condamnent de même que le consensus grammatical par l'usage. Mais ce point de vue semble dénudé de toute analyse véritable et l'on taxe certaines expressions à tort de pléonisme sans apprécier le contexte de leur utilisation, ni la valeur sémantique convoquée par le pléonisme. Une expression pléonastique avérée peut ne pas être une faute grammaticale par superflu lexical. Certaines

se justifie en tenant compte du contexte énonciatif ou de la vision « grammaticale » de la langue.

---

### **3.1 Analyse du contexte d'énonciation du pléonasmе**

---

Il est possible de justifier les pléonasmes selon le contexte d'emploi. Il ne faut donc pas les rejeter systématiquement, sans analyse du contexte d'usage. Prenons comme exemples les expressions pléonastiques condamnables suivantes :

30-Bernard, montes-en haut me réparer le climatiseur.

31-Je répète à nouveau ce que je vous ai dit.

L'expression pléonastique « monter en haut » (exemple 30) et « répéter à nouveau » (exemple 31) appartiennent à la catégorie des pléonasmes condamnés par la langue comme l'écrit *Le Figaro* : « « Descendre en bas », « commencer d'abord », « être au grand maximum » ... Ils n'ont ni queue ni tête et pourtant combien de fois les entendons-nous chaque jour? » (*Le Figaro*, 2016, 4 avril). Mais, « monter en haut » pourrait se justifier si le locuteur, se trouvant au rez-de-chaussée, suppose que son interlocuteur, à qui il donne l'ordre, doit monter d'un niveau plus bas, atteindre le niveau zéro, avant d'entreprendre la véritable montée. Autrement dit, le patron, se trouvant au rez-de-chaussée, donne l'ordre à son employé qui est au sous-sol d'aller au premier étage pour la réparation. Ici, l'on peut supposer que le bâtiment n'a qu'un seul étage. La précision fonctionne comme un déictique et comme une volonté de séquentialiser la destination en prenant pour point zéro la position du patron au rez-de-chaussée. L'on suppose que la première montée est le rez-de-chaussée. On a la spécification discursive suivante : « Bernard, montes-en haut (de moi) me réparer le climatiseur. »

Dans l'exemple 31, la vision pléonastique apparaît si l'on tient compte de l'emploi de « à nouveau » de la première énonciation. Mais, il n'y a plus pléonasmе au deuxième, troisième acte de parole, etc.

Premier acte de parole : Je répète ce que je vous ai dit.

Deuxième acte de parole : je répète à nouveau ce que je vous ai dit.

Troisième acte de parole : je répète à nouveau ce que je vous ai dit.

Etc.

Ici, les « à nouveau » fonctionnent comme des insistances sur le message donné.

On retiendra que le pléonasmе se justifie dans son contexte d'emploi en tenant compte de la signification réelle de ce qui est dit. Il fonctionne comme un déictique, comme un modulateur discursif. Il est, dans cette mesure, souvent à propos. C'est ce que l'on constate aussi dans la polysémie lexicale pléonastique.

---

### **3.2 La polysémie lexicale pléonastique**

---

La polysémie lexicale trouve son fondement dans la sémantique qui « doit chercher à établir si une distinction est à faire entre le sens lexical et le sens grammatical. » (J. Lyons, 1970, p. 309) Les mots ont un sens, c'est le sens lexical, ils s'agencent pour aboutir au sens phrastique qui prend en compte le sens grammatical afin de donner une signification à l'énoncé. Le pléonasma trouve sa condamnation dans l'analyse de l'énoncé en tenant compte de la résurgence sémantique due au renforcement lexical d'un mot. Ce renforcement est qualifié de superflu et d'élément non à propos. Or l'analyse doit se faire en tenant compte tout aussi du sens grammatical pour capter le sens global. Selon Fries, « le sens linguistique total de tout énoncé résulte du sens lexical des mots individuels, auquel vient s'ajouter le sens structurel. » (Fries cité par J. Lyons, 1970, p. 334) Ainsi, certains mots, dans leur association lexicale avec d'autres mots, sont taxés de fautes pléonastiques ; alors qu'à ce niveau, l'on se trouve dans une dynamique structurelle et non plus individuelle. L'on peut analyser autrement ces agencements et trouver leur raison d'être dans une perspective discursive.

Exemples :

32-Tu es trop bête.

33-J'appelle un chat un chat et Rollet un fripon (Boileau)

34-Une promesse est une promesse.

La convocation de l'adverbe « trop », qui consacre la tournure pléonastique, n'est pas de trop. Cet adverbe ne renforce pas sémantiquement la bêtise, car toutes les bêtises se valent. Ici, « trop » exprime la gravité de la bêtise. Toutes les bêtises n'ont pas les mêmes intensités, pour consacrer l'attardement mental de l'individu en question. Comment distinguer une bêtise moins grave d'une bêtise gravissime, et ce de façon générique ? À ce niveau, le pléonasma se présente comme un procédé pour distinguer des degrés par la surenchère grammaticale. Chaque mot a donc son importance dans l'exemple 32, « puisque la plupart des unités lexicales peuvent prendre des sens différents, leur sens dans une phrase donnée dépend du sens de cette phrase, et, bien entendu, le sens de la phrase est lui-même fonction du sens des unités qui la composent » (G. Jacquet et al., 2005). Il faut lire et comprendre le pléonasma comme une variation sémantique qui peut participer de l'intelligence et de la structure de la phrase.

Dans les deux exemples suivants, les tournures pléonastiques par redondance « une promesse...une promesse ; un chat ... un chat » n'apportent rien de nouveau si l'on n'apprécie que leur sens lexical. Mais dans la dimension du sens structurel, ces redondances pléonastiques signifient bien plus. Par exemple, « j'appelle un chat un chat », veut dire qu'il faut appeler les choses par leur nom. Il ne faut pas voiler les choses, les dire réellement sans rien cacher. C'est pourquoi, la suite du propos est « ...et Rollet un fripon » pour dire que « Rollet est un fripon. » et qu'il faut le signifier clairement. La phrase pléonastique a un sens plus profond, peut-être même symbolique.

Le sens structurel permet aussi de comprendre « une promesse...une promesse ». Cette phrase vue sous l'angle d'une lapalissade ne signifie rien. Mais, prise dans son sens structurel, elle signifie qu'il faut accomplir les promesses faites à quelqu'un. Autrement dit, la deuxième formulation de « promesse » rappelle son sens lexical à l'interlocuteur. C'est la composition phrastique (construction attributive) et le sens qui s'en dégage qui nous poussent à comprendre cet énoncé ainsi. Le pléonasma a une réalité sémantique indéniable et tout mot, même redondant, a sa signification dans un énoncé, fût-ce pléonastique.

---

## Conclusion

---

Au terme de cette étude sur l'expression pléonastique, il faut retenir que cet écart grammatical n'est pas toujours une idiotie langagière de la part de l'utilisateur. Tous, nous commettons des fautes pléonastiques sur la base du fonctionnement interne de la langue et des insertions lexicales consacrées, mais aussi dans les constructions syntaxiques redondantes en multipliant ou jumelant des modes de construction. Le pléonasma naît, par ailleurs, de certaines précisions contenues dans l'environnement énonciatif que nous nous forçons à rappeler quand même. Une analyse approfondie permet de positionner le pléonasma comme un phénomène grammatical qui embellit la langue française. Celle-ci l'adopte d'ailleurs dans son lexique et dans certaines formulations consacrées. Dès lors, il faudrait regarder autrement le pléonasma. Dans tous les cas, toute expression pléonastique est justifiable dans le contexte qui la fait naître, mue par l'instinctivité et l'originalité du propos au moment où le locuteur prononce ses mots. Le locuteur, dans sa « faute » pléonastique, recherche avant tout l'adhésion de l'interlocuteur. Il n'est donc pas conscient de sa faute. La subjectivité, dans les propos pléonastiques, tient du jugement de valeur que l'on a sur les propos empreints d'affectivité de l'autre. D'une façon ou d'une autre, consciemment ou inconsciemment, la pratique du français autorise le pléonasma sur le plan lexical, syntaxique et énonciatif. Il faut donc savoir raison gardée à propos des pléonasmes, car le fonctionnement de la langue française semble à tout point de vue pléonastique. Ne faut-il pas analyser, à ce niveau, les rapports entre les pléonasmes et les constructions impersonnelles et interrogatives ? Car, « de toute façon, les pléonasmes ont l'avenir... devant eux » (M. Biermann Ficher, 2006, p. 13).

---

## Bibliographie

---

**Arrivé Michel, Galmiche Michel et Gadet Françoise** (1986) *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.  
**Badir Sémir et Klinkenberg Jean-Marie** (2008), *Figure de la figure, sémiotique et rhétorique générale*, Presse Universitaire de Limoges (Pulim)  
**Fontanille Jacques** (2008) « La dimension rhétorique du discours : valeur en jeu » in Badir, Sémir. et Klinkenberg, Jean-Marie (2008), *Figure de la figure, sémiotique et rhétorique générale*, Presse Universitaire de Limoges (Pulim).

**Berrendonner Alain** (1997), « Pléonasmes syntaxiques : dédoublement ou hybridation ? », *Langue française*, n°115, 1997. La variation en syntaxe. pp. 75-87.

**Biermann Fischer Michèle** (2006), « La vraie vérité sur les faux prétextes ? ou la nature sémantico- pragmatique du pléonasma », *L'information grammaticale*, n° 111, pp. 7-13.

**Bonnard Henri** (1950), *Grammaire française des lycées et collèges*, Paris, SUDEL.

**Dubois Jean et Lagane René** (1995), *La Nouvelle Grammaire du français*, Paris, Larousse.

**Greimas Algirdas Julien** (1986), *Sémantique structurale*, Paris, PUF.

Groupe  $\mu$  (1982), *Rhétorique générale*, Paris, Seuil.

Lyons John (1970), *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse.

**Milner Jean-Claude** (1989) *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.

**Peyrouet Claude** (1994) *Style et rhétorique*, Paris, Nathan.

---

## Webographie

---

**Français notre belle langue** : pléonasma, redondance et tautologie, (2014, 14 juillet), [en ligne], <http://www.achyra.org/francais/viewtopic.php?=4885>, (consulté le 15 février 2024).

**Guay Huguette** (1982), « Pléonasma littéraire et pléonasma vicieux », in *L'actualité terminologique*, volume 15, numéro 1, 1982, [en ligne]

[https://www.btb.termiumpius.gc.ca/tpv2guides/guides/chroniq/index-eng.html?lang=eng&lettr=indx\\_autr8hLNoSpw1N4c&page=9E7I-lyeJhmA.html](https://www.btb.termiumpius.gc.ca/tpv2guides/guides/chroniq/index-eng.html?lang=eng&lettr=indx_autr8hLNoSpw1N4c&page=9E7I-lyeJhmA.html), (consulté le 13/02/2024).

**Jacquet Guillaume, Venant Fabienne et Victorri Bernard** (2005), « Polysémie lexicale », Patrice Enjalbert. Sémantique et traitement automatique du langage naturel, Hermès, [en ligne], ffhalshs-00009778f, (consulté le 13/02/2024).

**Langue sauce piquante** : le PS file le pléonasma, (2008), [en ligne] <http://correcteurs.blog.lemonde.fr/2008/11/20/le-ps-file-le-pleonasma/>, (consulté le 13/02/2024).

**Le Figaro** (2016, 4 août), [en ligne]

<https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/expressions-francaises/2016/08/04/37003-20160804ARTFIG00073-10-pleonasmes-a-eradiquer-de-toute-urgence.php>. (consulté le 12/02/2024).